



## Contexte

L'approvisionnement public est un outil stratégique pour décarboner l'économie du Québec. Le secteur public peut contribuer à accroître la cadence de développement d'une économie propre, en phase avec le [Plan pour une économie verte 2030](#) du Québec. Plusieurs initiatives et changements d'approche, simples et efficaces, peuvent aider.

**Voici des exemples de mesures disponibles pour les marchés publics, permettant de sortir du cadre des appels d'offres typiques, qui favorisent l'innovation et les achats écoresponsables québécois. La mise en place d'innovations en technologies propres au sein des organismes publics peut s'inspirer de la [Stratégie gouvernementale des marchés publics](#) et ainsi donner la priorité à l'achat québécois.**

### Responsables de l'acquisition ou développement durable dans les organismes publics

- Positionnez votre organisation comme un catalyseur de l'économie verte
- Contribuez aux objectifs de développement durable du gouvernement du Québec
- Réduisez concrètement l'empreinte environnementale et carbone du Québec

# 1. Formations sur les acquisitions responsables

Pour acquérir de nouvelles connaissances sur les achats écoresponsables et les technologies propres, profitez des formations développées et offertes par le [Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs \(MELCC\)](#). En plus d'acquérir les bases sur les achats éco-responsables, les technologies propres sont démystifiées afin de vous encourager à les prendre en considération dans vos stratégies d'acquisition.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la mesure 2 de la [Stratégie Priorité à l'achat québécois](#).

## 2. Parcours de l'innovation

Un projet de démonstration, c'est innovant! Il s'agit du moment où un marché public ouvre ses portes afin d'utiliser pour la première fois une innovation en conditions réelles d'utilisation. Ce genre d'initiative vous permet de contribuer à l'atteinte des cibles environnementales du gouvernement. Cela contribue également aux objectifs économiques, puisque cela permet aux innovateurs d'ici d'être plus crédibles auprès des éventuels acquéreurs de technologies propres.

Que ce soit pour faire un projet de démonstration ou pour favoriser les innovations dans les acquisitions publiques, les organismes publics ont la possibilité de développer de nouvelles façons d'intégrer les innovations à leur organisation. Ils ont la latitude de déroger de la manière conventionnelle d'acquérir des technologies propres en passant par le parcours de l'innovation.

Le parcours de l'innovation est présenté dans la [Stratégie Priorité à l'achat québécois](#) sous la mesure 5.

## 3. Ateliers thématiques des marchés publics

La clé du succès de tout mariage est la bonne communication. La relation entre les responsables des acquisitions et les développeurs d'innovations en technologies propres se retrouve gagnante lorsque les deux parties apprennent à mieux se connaître.

Les marchés publics sont invités à présenter, lors d'ateliers thématiques, leurs enjeux prioritaires et discuter de pistes de solution avec des représentants du secteur des technologies propres. Ce faisant, ils ont l'occasion de découvrir des solutions innovantes d'entreprises québécoises.

### Les Grands Rendez-Vous

L'initiative [Les Grands Rendez-Vous](#) d'Écotech Québec est un exemple d'activités de maillage regorgeant de rencontres et de discussions enrichissantes sur les bénéfices des technologies propres du Québec.

## Exemple de bonnes pratiques à l'international

L'administration publique catalane organise des journées pendant lesquelles elle présente plusieurs contrats disponibles à des entreprises pouvant potentiellement offrir une solution. Durant cette même journée, ces entreprises ont l'occasion de présenter, de façon ouverte, des pistes de solution pour répondre aux besoins des différents contrats publics tout en ayant la possibilité de réseauter avec d'autres organisations présentes sur place.

Pour découvrir l'intégralité de cette disposition, consultez la mesure 11 de la [Stratégie Priorité à l'achat québécois](#).

## Promotion des stratégies d'acquisition existantes favorisant l'accès aux contrats publics

Il existe plusieurs façons d'évaluer les différentes propositions obtenues à la suite d'un appel d'offres. Lors de l'évaluation de ces propositions, il serait important d'établir un standard au niveau des critères écoresponsables. Les biens et services dépassant ce minimum devraient être avantagés dans les appels d'offres, ce qui contribuerait à refléter les priorités gouvernementales en termes d'achats responsables telles que mentionnées dans la [Stratégie Priorité à l'achat québécois](#)

Pour en apprendre davantage, consultez la mesure 18 de la [Stratégie Priorité à l'achat québécois](#).

## Exemple de bonnes pratiques à l'international

On retrouve en Europe un exemple concret de ce genre de mesure. Les [directives européennes](#) comprennent des appels d'offres concurrentiels, appels d'offres qui incluent une phase de négociation entre l'acquéreur et les soumissionnaires. Cette stratégie des marchés publics européens contribue à renforcer l'appétit au changement, réduit la résistance et facilite le transfert de connaissances de l'acheteur vers le fournisseur. (Alhola et Nissinen, 2018)

## 4. Acquisitions responsables et modification des critères dans les appels d'offres pour susciter l'innovation

Lors de la rédaction d'appels d'offres, les marchés publics pourraient bénéficier de l'intégration de critères d'innovation, qui par leur présence, obligeraient les fournisseurs potentiels à innover. En exigeant que les soumissionnaires prennent en compte les coûts du cycle de vie dans son ensemble, ils n'auraient d'autres choix que de proposer des solutions originales et innovantes. L'inclusion de l'ensemble des externalités positives du projet dans les critères, comme la création d'emplois à valeur ajoutée, ou même l'ajout, dans les appels d'offres de cibles quantitatives de réduction de consommation d'énergie, de coûts ou des émissions de GES, permettraient aux organismes publics d'obtenir des propositions plus écoresponsables que d'ordinaire ce qui contribuerait au développement durable.

Les organismes publics peuvent également utiliser des critères de sélection moins contraignants pour inciter les entreprises innovantes à proposer des solutions aux enjeux présentés. Par exemple, exiger que le fournisseur de technologie ait déjà réalisé plusieurs projets similaires peut nuire à l'innovation.

### Exemple de bonnes pratiques à l'international

La ville de Pori en Finlande a, par exemple, intégré un critère d'innovation spécifique dans l'objet d'un appel d'offres destiné à reconstruire une « piscine à énergie solaire ». La mention de l'énergie solaire dans l'objet de l'appel d'offres a permis d'aboutir au développement d'un système énergétique intelligent basé sur les énergies renouvelables. Plusieurs propositions originales ont ainsi pu être obtenues parce que le besoin avait été défini en des termes favorisant les solutions innovantes. (Alhola et Nissinen, 2018)

**Les mesures présentées dans cet aide-mémoire le sont à titre indicatif. Il en existe plusieurs autres donc restez à l'affût des nouvelles méthodes pour favoriser l'innovation et les achats écoresponsables dans les appels d'offres. Il y a régulièrement des formations vous permettant de développer vos connaissances sur les technologies propres et du même coup vous familiariser avec ce qui se fait dans le domaine des innovations responsables.**